

Rapport d'Orientation Budgétaire



Qu'est-ce que le Rapport d'Orientation Budgétaire ?

- La loi NOTRE rend obligatoire pour les exécutifs des communes de plus de 3.500 habitants, la présentation d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) à l'assemblée dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget.
- Ce rapport doit permettre aux élus :
 - D'être informés sur l'évolution financière de la commune et de s'exprimer sur la stratégie
 - D'apprécier les contraintes
 - De discuter des orientations budgétaires pour définir les priorités qui seront reprises dans le BP et notamment définir les investissements
 - De connaître la structure et la gestion de la dette (nouveau du ROB vs DOB)



Références :



Commune

Strate : moyenne 3500 à 5000 hab

1. Contexte macro-économique

Monde : une croissance modérée en 2023



Au niveau mondial, l'année 2023 a été marquée par des niveaux d'inflation encore élevés, conduisant la plupart des banques centrales à poursuivre leur resserrement monétaire. Les taux terminaux semblent toutefois avoir été atteints. En effet, couplés au net ralentissement de l'inflation engagé depuis le T4 2022, les discours des banquiers centraux ont donné des signaux forts de pause ou de fin de cycle de resserrement monétaire pour une période prolongée. Même si la baisse de taux a été amorcée dans certains pays émergents, nous n'envisageons pour l'instant pas un tel scénario dans les économies développées avant 2024. L'impact des cycles de resserrement monétaire a continué de peser sur les indicateurs économiques, confirmant le ralentissement de la croissance au niveau mondial. En zone euro, le PIB est entré en zone de contraction au T3 à -0,1% T/T, après +0,3% au T2 et +0,1% au T1.

Zone euro : la dynamique de désinflation se poursuit

Après un fort ralentissement de la croissance du PIB au deuxième semestre de 2022, conduisant sa progression annuelle à +3,4%, la croissance en zone euro est restée faible au premier semestre de 2023 sur fond d'inflation persistante et de resserrement des contraintes financières. Au T1 et au T2, elle était stable à +0,1% T/T en raison de la stagnation de la consommation privée (+0% aux deux trimestres) et de la faiblesse de l'investissement (+0,3% au deux trimestres). Inertes au T1 (+0%), les exportations se sont contractées au T2 (-0,7%) et ont été en partie contrebalancées par une contribution positive des variations de stocks (+0,4 point). Au deuxième semestre, la croissance économique restera atone face à un climat des affaires qui se stabilise à un faible niveau, et au moral des consommateurs qui continue de se dégrader. La première estimation du PIB du T3, à -0,1% T/T le confirme et le T4 s'annonce à peine positif. La croissance devrait ainsi s'établir à +0,5% sur l'ensemble de 2023 avant d'accélérer à +1% en 2024.





France : la croissance est plus résiliente qu'attendu

Après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022 (+2,6% après +6,8% en 2021), la croissance économique s'est montrée plus forte qu'attendu au premier semestre de 2023, sur fonds de dynamisme du commerce extérieur.

Après avoir stagné au premier trimestre (+0% T/T), la croissance économique a retrouvé des couleurs au T2 atteignant +0,5% T/T, malgré l'inflation persistante (IPCH à 6,1% T/T au T2 après 7% au T1), notamment grâce à la bonne performance des exportations (+2,7% T/T après -1,7%) (livraison du paquebot géant Euribia au croisiériste MSC fin mai). La croissance a été plus modeste au T3 2023, avec une hausse de seulement 0,1% T/T en première estimation et des évolutions opposées à celles du T2 en termes de contribution à la croissance.

Cette faible performance cache en effet des évolutions favorables de la demande intérieure, avec en premier lieu, le rebond de la consommation des ménages. Après une croissance nulle au T2, elle a augmenté de 0,7% sous l'effet du rebond de la consommation alimentaire qui repart à la hausse après huit trimestres consécutifs de baisse.

L'autre bonne nouvelle concerne l'accélération des dépenses d'investissement des entreprises, en hausse de 1,5% au T3, après + 0,9% au T2. L'investissement des ménages a quant à lui stoppé son repli (+0,1%) après 4 trimestres consécutifs de baisse. Ainsi, la demande intérieure finale hors stock accélère et contribue positivement à la croissance du PIB (+0,7point après +0,2 au T2).

France : le ralentissement de l'inflation devrait se poursuivre

France : les perspectives d'emploi restent favorables

France : Le rétablissement des finances publiques sera lent

Projet de loi de Finances 2024 – Vers une plus grande planification écologique !

La transition écologique s'impose dans les lois de finances successives. Le rapport Pisani-Ferry Mahfouz a mis des chiffres - qui évolueront - sur son coût. Notre secteur public local, principal pourvoyeur d'infrastructures de nos territoires, va voir ses investissements fortement progresser. Conséquence, il faut de nouveaux indicateurs. Une série d'amendements rend obligatoire (hors petites communes) une logique de budget vert. La dette verte apparaît elle-aussi dans le texte.

En effet, il faut financer ces transitions. Les tensions sur les ressources, dotations mais aussi fiscalité (DMTO) et sur les charges (point, énergie...) contraignent l'autofinancement. Le niveau des taux et les tensions sur la liquidité limitent le recours à l'emprunt classique.

Mesures en faveur de la planification écologique

Une enveloppe supplémentaire de **7** milliards € en crédits de paiement est proposée dans le PLF 2024. Elle couvre tous les secteurs d'activité et acteurs afin de soutenir les principaux leviers de planification écologique :

- la rénovation des bâtiments et logements : + 0,8 milliard €
- la décarbonation des mobilités : + 1,4 milliard €
- la préservation des ressources : + 1,2 milliard €
- la transition énergétique : + 1,1 milliard €
- la compétitivité verte : + 1,7 milliard €
- le fonds vert en faveur des collectivités, avec le verdissement des dotations de soutien à l'investissement local pour les inciter à orienter leurs investissements en faveur de la planification écologique : + 0,8 milliard €



2. Structure de la dette

Etat de l'endettement de la Commune

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2024	7 602 691,88	248 013,68	173 824,37	0,00	(+) 0,00	421 838,05	7 354 678,20
Sous-total		248 013,68	173 824,37	0,00		421 838,05	
Total		248 013,68	173 824,37	0,00		421 838,05	

Un nouveau prêt a été souscrit en 2022 pour le Centre Scolaire et le Centre Village :

- Montant : 5 M€
 - Durée : 30 ans ; Taux : 1,39%
 - Signature en 2022 (blocage du taux), début du prêt (fonds disponibles) en 2023 et début du remboursement en 2024.
 - Cout annuel de ce prêt : 240 K€ / an (166 K€ de Capital et 69 K€ d'intérêts).
- Un prêt relai a été réalisé (1,5M€) pendant les travaux et en attendant le versement des subventions : ouverture en 2023 et remboursement total en **2025**, cout du prêt sur 3 ans 76 K€ / an.
 - Un prêt additionnel sera réalisé et décaissé en 2024 pour finaliser les travaux (Centre Scolaire, Centre Village/place,,,) : 1 M€ (taux et durée à préciser), ce dernier se substituera au prêt relai de 2023 qui sera remboursé, début de l'amortissement en **2026**.

Dette par habitants (moyenne de la strate : 90 € / hab) :

2023 : 31 € / hab
 2026 (fin de projet) : 100 € / hab



Annuité de la dette / habitants

	Commune : 100€ / hab
	Strate : 90€ / hab

3. Evolution de la masse salariale

Masse salariale : un poste budgétaire important, contenu et piloté !

	2014	2016	2018	2020	2021	2022	2023	2024
Nb habitants (1)	4 125	4091	4080	4 050	4 050	3980	3950	4050
Frais de personnel - Chap 12 (2)	1 841 362	1 816 173	1 727 068	1 731 903	1 644 491	1 792 100	1 820 767	1 870 000
Atténuations de charges (3)	114 662	154 847	133 109	63 199	53 219	69 300	80 399	70 000
Charges Nettes de personnel (4) = (2)-(3)	1 726 700	1 661 290	1 593 959	1 668 825	1 591 272	1 722 800	1 740 368	1 800 000
Charges de personnel / hab (4) / (1)	419	406	390	412	393	433	441	444
Moyenne de la strate	432	441	442	447	458	489	489	489

2024

- Augmentation des points d'indices et avancements de grade
- Augmentation IFSE (primes de fonctions) et avancements de grades
- CIA (prime bonus individuels)
- Prime pouvoir d'achat
- Budgétisation des astreintes ST

Un politique de rémunération volontariste et dynamique !

Masse salariale / habitant



Commune : 444€ / hab
Strate : 489€ / hab



4. Analyse budgétaire

Focus sur les taxes locales

Taxe	Référence 2022	Référence 2023	Proposition 2024
Taxe foncière (bâti)	44,24%	46,45%	48,77%
Taxe foncière (non bat)	53,17%	53,17%	53,17%

Impôts locaux / habitant

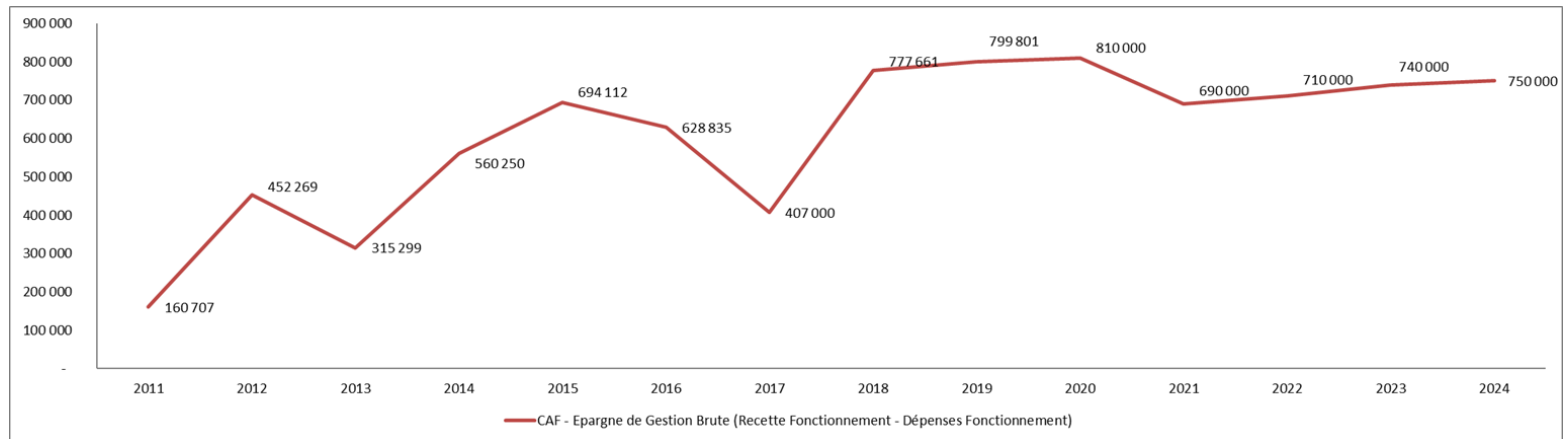


Commune : 400 € / hab
Strate : 515 € / hab

- La commune a perçu 1,6 M€ de produit d'impôts en 2023, suite à l'augmentation des 5% + base 2023.
- **Seule la TFB a un impact sur les ressources de la Commune**, seul levier disponible à court terme et significatif face à l'ensemble des hausses de charges subies par la commune .
- **Les bases fiscales de la commune sont faibles** et il n'est pas possible de réévaluer « massivement » ces bases, ce qui aurait été plus « juste », la DGFIP ne nous ayant pas permis de travailler ce sujet.
- Les bases fiscales vont augmenter de 3,9% en 2024 mais cette évolution est insuffisante pour faire face fortes évolutions de dépenses de la commune (inflation, hausse de l'énergie, entretien du château, financement de l'emprunt du Centre Village).
- Il est proposé au Conseil Municipal, suite validation en Commission Finances et en conseil Municipal en 2023 d'augmenter la TF de **5%** pour conserver des marges de manœuvre dans les projets et supporter la charge financière des emprunts bancaires.

Maintenir notre Capacité d'Autofinancement

- La CAF est un indicateur majeur de suivi de la performance d'une commune et sert principalement à autofinancer les investissements et maintenir un fond de roulement suffisant.
 - Ce fond de roulement permet de bien gérer la trésorerie de la commune et de fonctionner en attente de subventions, c'est une **sécurité** en cas de situation dégradée nécessitant une intervention financière.
 - L'autofinancement permet à notre commune d'être très volontariste dans ses investissements en infrastructure, les subventions étant de plus en plus rares et ciblées. **La CAF est un indicateur essentiel pour notre solvabilité bancaire !**



CAF Brute 2023 (estimé) : 740 K€, soit 187€ / hab. Moyenne de la strate (3500/5000 hab) : 201€ / hab => nous sommes légèrement en dessous de la strate...

- Un maintien de la CAF à un niveau très satisfaisant suite à des **dépenses subies qui ne cessent d'augmenter** : inflation, charges de personnel et énergie, augmentation du patrimoine...
- Une mise sous contrôle et une dynamisation prévue dans le cadre de la prospective financière : **augmenter les revenus de la commune**
 - Leviers d'imposition (base + taux)
 - Urbanisation : TA...
 - Revenus des services (location du château...)

CAF Brute/ habitant



Commune : 187€ / hab
Strate : 201 € / hab



Un fort soutien de la CCFL qui accompagne ses communes membres

- Notre commune perçoit **871 920 €** par an d'Attribution de Compensation. (auparavant 951 K€ mais prise en chargement de la cotisation Noreade à la place de la commune).
- La Dotation de Solidarité Communautaire de **223.105 € par an** : forte hausse depuis plusieurs années et **pérennisée !**

Un Fond de Concours à projets (investissements)

- **295 K€** voté en 2014
 - Haut débit : 198 K€
 - Salle Georges Daenens : 96 K€
- **204 K€** (50€ / hab) voté en 2018 : rénovation de la briqueterie
- **290 K€** (75€ / hab) voté en 2019
 - Aménagement Dolto (100K€)
 - Boulodrome couvert (154 K€)
 - Château de Bac St Maur (36 k€)
- **598 K€** (2x 75€ / hab) voté en 2020 : Château de Bac St Maur
- **1800 K€** (fond de concours spécial CCFL) : Centre scolaire

2014 - 2020 : 790 K€
2020 - 2026 : 2400 K€

100%

**des fonds de concours
CCFL sont engagés**

Un Fond de Concours Tourisme et bibliothèque

- **Tourisme : 400 K€** voté en 2016
 - Aménagement Dolto : 90 K€
 - Château de Bac St Maur : 195 K€
 - **2024 : Acquisition Maison Blanche : 115 K€**
- **Bibliothèque : 23 K€ engagé sur 100 K€**



5. Dépenses Investissements 2024

Dépenses Investissements 2024

- **Soldes d'opérations en RAR :**

- 106 – Centre Scolaire : 2.704 K€
- 108 – Château Bac St Maur : 2 K€
- 110 – Parc Château Bac St Maur : 6 K€
- 112 – Place Centre Village : 150 K€
- 20 – Immo incorporelles : 20 K€
- 21 – Immo corporelles : 795 K€
- 204 – Subvention d'Equipement : 176 K€

RAR : 3.855 K€

- Travaux, équipements (tondeuse) et voiries annuels : 180 K€
- Video surveillance (lot1) : 70 K€
- Mobilier Centre Scolaire : 50 K€
- Achat des parcelles Maison Blanche: 108 K€ (acompte 30 % + frais d'acte)
- Remboursement Prêts (Capital) : 248 K€

- **Nouvelles opérations/décaissements :**

- 106 - Centre Scolaire :
Nouvel engagement (prudence avec taux d'indexation de 4%) : 1 430 K€
Acquisition prévue des 3 parkings aménagés par Foncifrance : 590 K€
- 111 – Aménagement de la place : 700 K€ (40% de l'opération)

7 231 K€ d'investissements sur 2024

6. Recettes Investissements 2024

Recettes Investissements 2024

- **Restes à Réaliser:**

- 106 – Centre Scolaire (CCFL, CAF, DETR) : 2.140 K€
- 108 – Château Bac St Maur (CCFL, région, DSIL) : 796 K€
- 110 – Parc Château Bac St Maur (CCFL) : 233 K€
- 010 – Fonds divers (FCTVA) : 290 K€
- 013 – Subv d'investissement : 23 K€

RAR : 3.482 K€

- Subvention ADEME/FRATRI pour OP 106: 115 K€
- FCTVA : 1000 K€
- Taxe d'Aménagement : 150 K€
- Subvention CCFL LLS FOH : 256 K€
- Fonds de concours tourisme CCFL pour la Maison Blanche: 114 K€
- Vente UNEAL : 680 K€
- Résultat 2023 section Investissement : 130 K€
- 1068 (solde des RAR à couvrir par l'excédent de fonctionnement) : 380 K€
- Autofinancement prévisionnel 2024 : 340 K€
- Prêt additionnel (avec report de remboursement post crédit relai) : 1000 K€ (584 K€ utilisé)

7 231 K€ de recettes d'investissements sur 2024

